

DEPARTEMENT DU  
PUY DE DOME

ARRONDISSEMENT DE  
CLERMONT-FERRAND



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2023**  
**N° 2023.12.06**

Conseillers en exercice	<b>33</b>	<b>L'an deux mille vingt trois, le dix neuf décembre à 20:00,</b> le Conseil Municipal de la Commune de <b>BEAUMONT</b> s'est réuni en <b>séance ordinaire</b> à la Mairie, après convocation légale du mercredi 13 décembre 2023, sous la présidence de M. Jean-Paul CUZIN, Maire.
Présents	<b>25</b>	
Absents représentés	<b>8</b>	
Absents non représentés	<b>0</b>	

**Étaient présents :**

Jean-Paul CUZIN, Patrick NEHEMIE, Nadine DAMBRUN, Christian DURANTIN, Christine LECHEVALLIER, Martine MÉZONNET, Yaëlle MATHIEU-PÉGART, Hervé GRANDJEAN, Cristina MESLET, Aïcha GASSER, Josiane MARION, Jean-François VIGUÈS, Françoise MASSOUBRE, Vivien GOURBEYRE, Aurélien BAZIN, François ULRICH, Hélène VEILHAN, Dominique MOLLE, Isabelle FOURTIC, Jean-Pierre COGNERAS, Alain DUMEIL, Damien MARTIN, Josiane BOHATIER, Aline FAYE, Jean-François MAUME

**Absents représentés :**

Guy PICARLE représenté par Jean-Paul CUZIN  
Michel PRÉAU représenté par Françoise MASSOUBRE  
Valérie BERTHÉOL représentée par Martine MÉZONNET  
Damien PESSOT représenté par Nadine DAMBRUN  
Philippe ROCHETTE représenté par Patrick NEHEMIE  
Béatrice STABAT-ROUSSET représentée par Hervé GRANDJEAN  
Francis GAUMY représenté par Christine LECHEVALLIER  
Olivier DEVISE représenté par Hélène VEILHAN

*Nadine DAMBRUN a été nommée secrétaire de séance.*

## TARIFS MUNICIPAUX 2024

**Vu**, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29,

**Vu**, la note de synthèse présentée à la Commission Finances et Vie Économique du 11 décembre 2023,

**Considérant**, la nécessité de fixer les tarifs applicables aux usagers des services municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à la majorité par **22 Voix Pour**, 7 Voix Contre, 4 Abstentions décide :

- **D'ADOPTER** les tarifs 2024 applicables aux usagers des services municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, tels qu'ils figurent en annexe.

LE MAIRE  
Jean-Paul CUZIN

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_06-DE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_06-DE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_06-DE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_06-DE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_06-DE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_06-DE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_06-DE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_06-DE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_06-DE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_06-DE